

Encore une attaque de la CGT !!!

Alors que, en ce début de négociations protocolaires, les syndicats devraient plutôt employer leur énergie à défendre les personnels, la CGT, dans un tract daté du 20 octobre et bizarrement diffusé 4 semaines plus tard, préfère une fois de plus jouer la division et attaquer le SATAC UNSA.

Il s'agit donc d'une véritable campagne de dénigrement et de désinformation dont le seul but est d'attaquer une autre organisation syndicale.

La CGT montre ainsi son vrai visage et démontre, s'il en était encore besoin, que l'intérêt des personnels n'est pas sa préoccupation première... loin de là !!

LA CGT : UNE PROFESSIONNELLE DE L'IMMOBILISME

La CGT, dans un feu d'artifice de « grand n'importe quoi » évoque tour à tour : fusion des prestataires de services navigation aérienne, fusion des autorités de surveillance, entreprises privées, disparition de la DGAC, saut dans l'inconnu, agence, etc.

La CGT agit à peu près tout ce qui peut servir d'épouvantail pour justifier sa position habituelle : L'IMMOBILISME.

Quand le SATAC UNSA a obtenu, en 1994, que la formation des TEEAC soit portée à 2 ans, puis son homologation

Quand le SATAC UNSA a obtenu le changement d'appellation du corps en Technicien Supérieur des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

Quand le SATAC UNSA a obtenu l'ouverture de postes à responsabilité pour les TSEEAC, puis la création d'emplois fonctionnels

Quand le SATAC UNSA a obtenu l'instauration de normes médicales pour les contrôleurs d'aérodrome, préparant ainsi l'entrée des TSEEAC dans ESARR5 et la licence de contrôleur communautaire

Quand le SATAC UNSA a obtenu la création de la prime de polyvalence

Quand le SATAC UNSA a obtenu le CTAC et l'indice 966 sans changer de corps

Quand le SATAC UNSA a obtenu l'indemnisation des astreintes

Etc, etc ...

La CGT vient d'écrire un autre tract sur la formation initiale TSEEAC où elle propose de conserver le recrutement niveau BAC pour l'accès au corps des TSEEAC classé en catégorie B et d'instaurer une année de formation en alternance après les 2 années à l'ENAC (autrement dit une licence professionnelle ... franco-française) ... pour leur **garantir un avancement identique.**

QUI A OBTENU LES PROGRES SOCIAUX DES TSEEAC ?

Si nous parlons un peu « **BILAN** » messieurs les Cégétistes : Le SATAC UNSA que vous taxez d'amateurisme et dont vous qualifiez les membres d'irresponsables a, **LUI**, un bilan de son action à présenter aux TSEEAC et a déjà fait preuve de son efficacité.

La CGT a été contre toutes les avancées que le SATAC UNSA a obtenues pour les TSEEAC.

La CGT était contre

La CGT s'est demandé à quoi ça servait

La CGT était contre et nous traitait d'élitistes

La CGT était contre

La CGT avait déjà quitté la table des négociations, satisfaite d'avoir obtenu l'indice 1015 pour les ICNA

La CGT était contre et nous traitait d'élitistes

La CGT aurait préféré garder l'ancien système ... excluant les TSEEAC

La CGT confirme donc qu'elle ne veut surtout pas d'amélioration de l'avancement des TSEEAC !!!!

Le SATAC UNSA, lui, propose un nouvel échelonnement indiciaire pour l'ensemble du corps, une formation reconnue en tant que Licence (au niveau Européen) et un accès élargi à la catégorie A.

Mais pourquoi la CGT ne s'est pas opposée au passage à un recrutement BAC+2 et 3 ans de formation pour les ICNA ? ... parce que les ICNA passaient en catégorie A dans le même temps, non ? ...